

L'ABC de
l'arrondissement
historique de
l'Île-d'Orléans

L'île

2

Parcours,
lotissement,
traces permanentes
dans le paysage

- Un chemin de contour,
des routes transversales
- Des terres divisées
de trois manières
- Un paysage
aux traits distinctifs

Prenez l'Île sous votre aile!

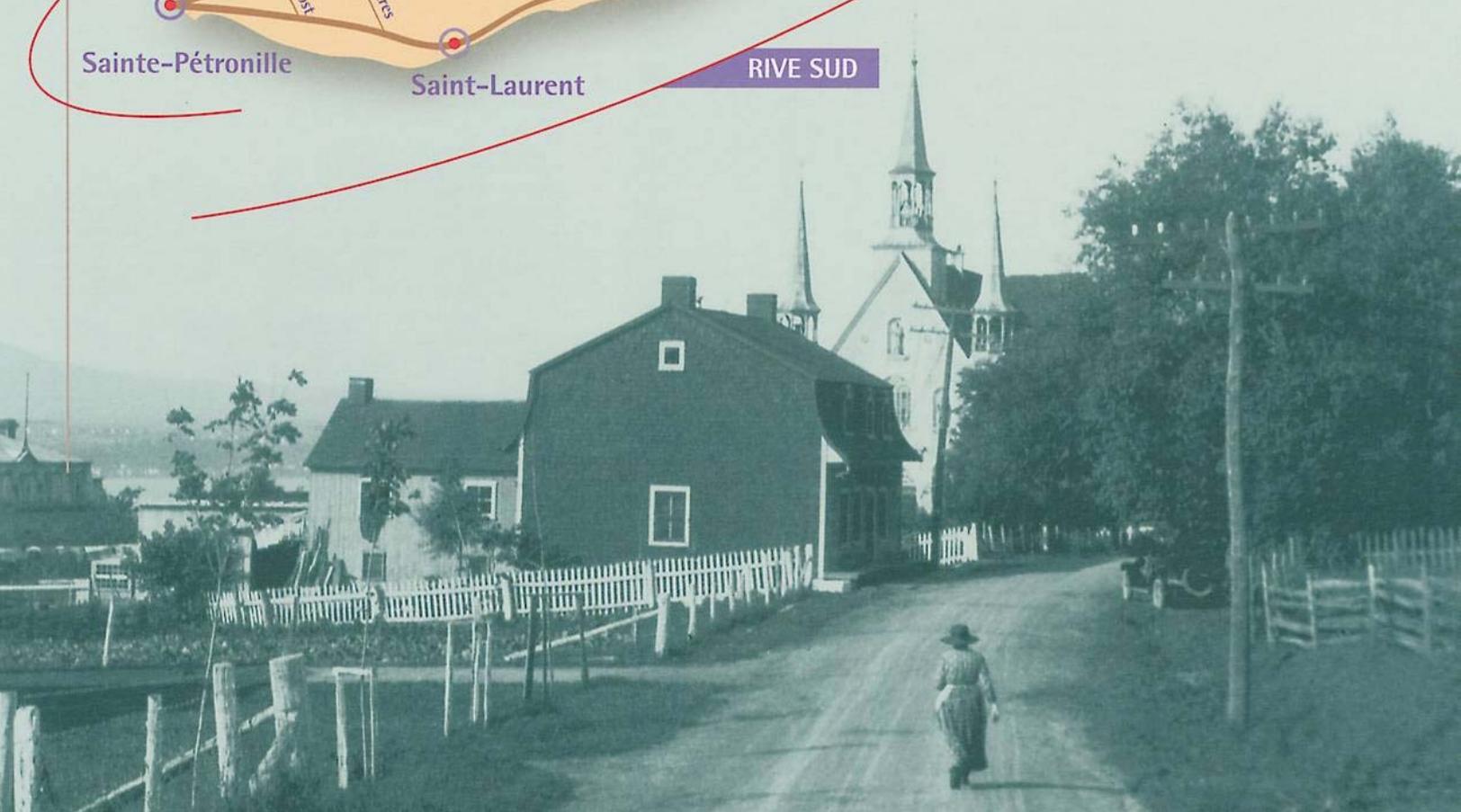
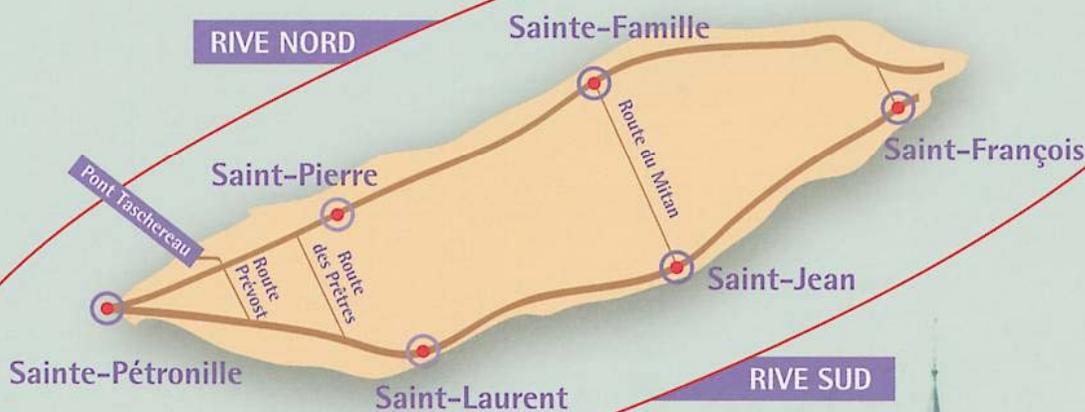


Les parcours

Emprunter les routes de l'Île

Sinueux, le premier chemin orléanais épouse les contours de l'Île, suivant la pente naturelle du terrain. Baptisé « chemin Royal », il se développe d'abord de façon discontinue à l'intérieur des villages, puis relie peu à peu toutes les petites communautés entre elles. Les plus vieilles habitations sont établies le long de ce parcours.

En plus de ce chemin en boucle, l'Île compte des voies transversales qui permettent de la franchir du nord au sud. Pensons au chemin du Mitan, à la route Prévost ou à la route des Prêtres. Ces voies qui sillonnent l'Île depuis très longtemps ont modelé le paysage. Soulignons enfin le développement d'autres parcours qui répondent à de nouveaux besoins. La conception de ces tracés constitue une opération sensible qui suppose le respect des parcours existants.



Le lotissement

Diviser le terrain...



En parcelles agricoles

Sur l'Île, on a d'abord divisé le terrain en longues lanières perpendiculaires au fleuve, de manière à favoriser la culture du sol. Ce type de lotissement date du régime seigneurial. Il a permis de répartir le terrain de manière uniforme. À l'abri des vents dominants, les bandes de terre profitent d'un même drainage et leurs côtés plus étroits touchent le fleuve et le cœur de l'Île.



Deux exceptions à ce découpage : les pointes de Sainte-Pétronille et de Saint-François qui sont plutôt orientées en fonction du fleuve.



En parcelles résidentielles

L'Île compte trois formes de lotissement résidentiel.

Des noyaux d'habitations forment des cœurs de villages. Les bâtiments y sont groupés près de la voie publique sur des parcelles de petites dimensions. L'occupation y est assez dense pour que l'on puisse parcourir ces centres en quelques minutes de marche.



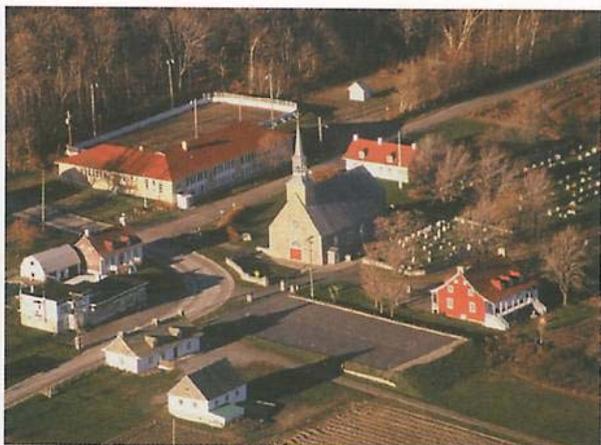
Aux abords et hors du village, où les lots sont plus larges et plus espacés, les constructions sont alignées pour former un long ruban continu.

En bordure du fleuve, plusieurs villages de l'Île présentent des secteurs voués à la villégiature. Ici et là, des maisons d'été, parfois très rapprochées mais souvent isolées les unes des autres par des écrans de verdure, ponctuent le paysage de la bande riveraine.



En parcelles institutionnelles

Dans les cœurs de villages, on trouve les parcelles institutionnelles qui regroupent les principaux services à la communauté. Écoles, églises, presbytères, cimetières et autres bâtiments ou espaces publics occupent le territoire selon une trame tissée serrée.



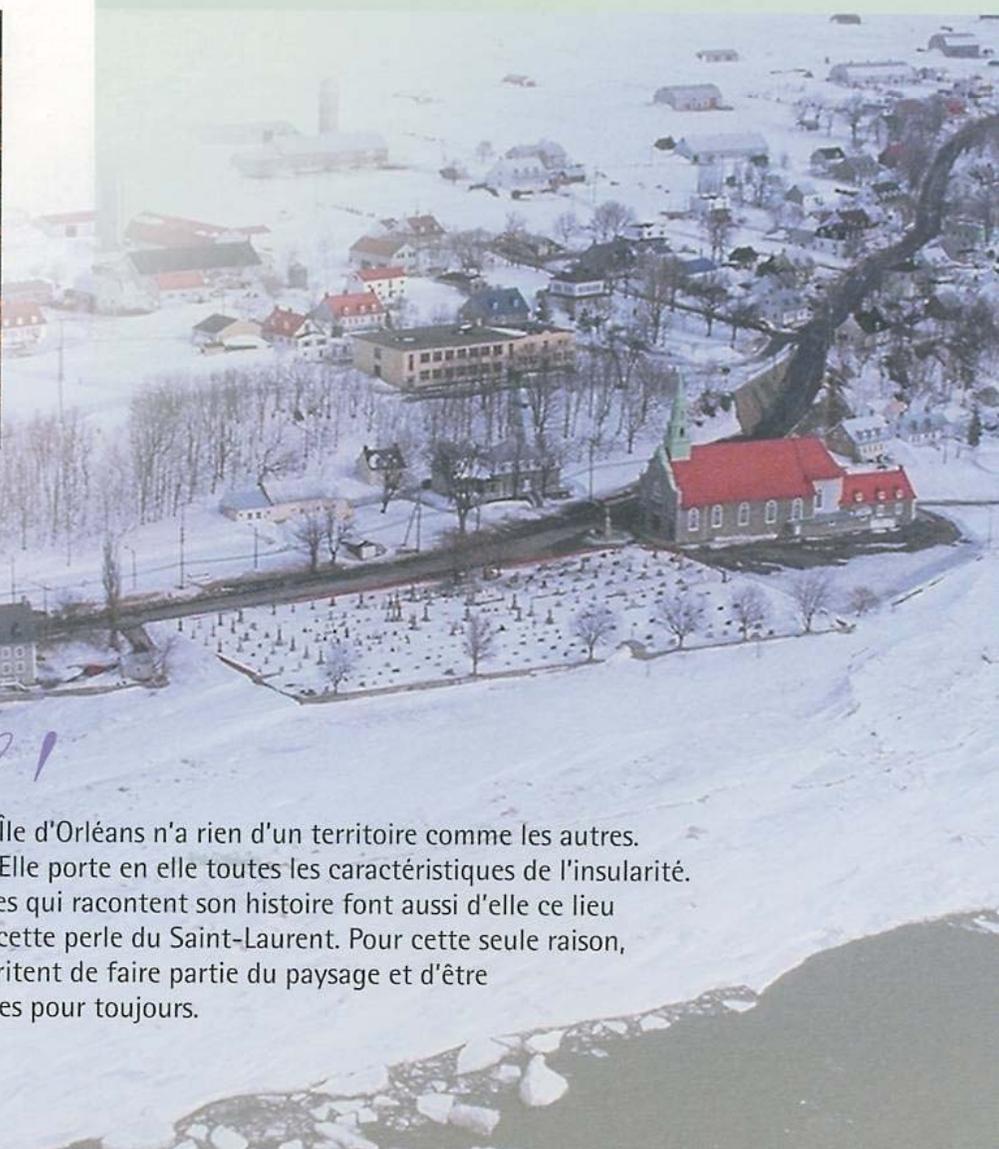
Les traces permanentes dans le paysage

Conserver ses empreintes

Ses percées visuelles sur le fleuve, ses vues ouvertes sur les champs, ses terres découpées de manière à accéder aux berges, ses bâtiments agricoles alignés selon le sens du vent, ses villages établis sur les rives, ses coteaux verdoyants ponctués de maisons de ferme ancestrales, sa route de ceinture...

L'

Île d'Orléans n'a rien d'un territoire comme les autres. Elle porte en elle toutes les caractéristiques de l'insularité. Ces traces qui racontent son histoire font aussi d'elle ce lieu unique, cette perle du Saint-Laurent. Pour cette seule raison, elles méritent de faire partie du paysage et d'être préservées pour toujours.



« Y'a le tour de l'île
42 milles

De choses tranquilles

Pour oublier grande blessure

Dessous l'armure

Été, hiver,

Y'a le tour de l'île,

L'Île d'Orléans »

« Le tour de l'île » Félix Leclerc.



ur cette invitation de Félix Leclerc, faisons un tour de l'Île pour découvrir ces chemins qui la sillonnent, cette division des terres si particulière et ces traces qui lui donnent ce cachet si précieux.

fiches d'information mensuelles

- | | |
|----|---|
| 1 | Caractéristiques patrimoniales de l'Île |
| 2 | Parcours, lotissement, traces permanentes dans le paysage |
| 3 | Cœurs, abords et hors villages, bande riveraine |
| 4 | Parcelles et implantation |
| 5 | Architecture traditionnelle et contemporaine |
| 6 | Volumétrie et toitures |
| 7 | Ouvertures |
| 8 | Revêtements extérieurs |
| 9 | Ornementation |
| 10 | Bâtiments secondaires |
| 11 | Aménagement paysager |
| 12 | Affichage |

L'Île à la loupe !

Les chiffres que vous apercevez sur cette photo désignent certaines des traces qui donnent à l'Île ce caractère si particulier.

Pouvez-vous nommer ces traces ?



- 5 Quai
- 1 Coteaux
- 4 Bâtiments alignés le long de la voie de ceinture
- Bande riveraine
- Noyau institutionnel
- Terres découpées en longues lanières perpendiculaires au fleuve

- 3 Terres découpées en longues lanières perpendiculaires au fleuve
- 6 Noyau institutionnel
- 2 Bande riveraine
- 4 Bâtiments alignés le long de la voie de ceinture
- 1 Coteaux
- 5 Quai

Réponses

Production

Commission des biens culturels du Québec

<http://www.cbccq.gouv.qc.ca>

Ministère de la Culture et des Communications du Québec

dcn@mcc.gouv.qc.ca

MRC de l'Île-d'Orléans

rchouinard.mrcio@sympatico.ca

Rédaction

Marie Dufour

Graphisme

Louise Méthé

Iconographie

L'Île d'Orléans,

Michel Lessard et Pierre Lahoud,

Éditions de l'Homme, 1998